

Thème 6

Perspectives relatives à la carte de l'Éducation prioritaire

CENTRE ALAIN-SAVARY

Améliorer la mixité sociale

Selon plusieurs recherches, la mixité sociale est un levier de démocratisation scolaire important, dans la mesure où l'effet, par exemple, d'au moins un tiers d'élèves d'origine « favorisée » dans un établissement a un impact sur les apprentissages de tous les élèves supérieur à un allègement d'effectif. Evidemment, de telles conditions ne signifient pas pour autant un travail plus facile de l'enseignant. En attestent les pratiques de certains établissements, y compris ceux socialement mixtes, qui continuent cependant à organiser des classes socialement clivées, sur le motif qu'une moindre hétérogénéité rendrait le travail plus facile, ou que ces découpages permettraient de garder dans l'établissement les parents de catégories sociales supérieures attachés aux meilleures conditions d'enseignement pour leurs enfants, et capables de faire pression pour l'obtenir.

Mais du fait de la volonté de chaque catégorie sociale de se distinguer/se séparer de la catégorie immédiatement inférieure, des migrations de populations intra- et inter- nationales, et parfois à la volonté des élus locaux de maintenir à distance les populations les plus inquiétantes, les villes et les territoires péri-urbains deviennent de plus en plus clivés. Ainsi, certains quartiers concentrent les plus pauvres et les immigrés récents (parfois péri-urbains, parfois encore en centre-ville malgré les « reconquêtes » organisées par les communes sous la pression des prix du foncier) et d'autres ne sont accessibles qu'aux classes moyennes supérieures du fait du prix des logements ou de l'étalement urbain.

Malgré les politiques publiques visant à reconquérir de la mixité, par des plans de réorganisation urbaine plus ou moins volontaires selon les territoires, les élus sont souvent sous la pression de populations souhaitant limiter les effets de la mixité sociale, d'autant plus fortement qu'ils constituent un électorat actif.

Dans ce contexte, les contraintes de la « carte scolaire » imposant l'école d'accueil selon l'adresse de résidence, renvoient parfois à une « assignation à résidence » pour les plus pauvres, et les établissements de ces territoires continuent à cumuler les difficultés. Les politiques récentes de désectorisation ont cependant plutôt aggravé la situation¹.

Plusieurs dispositifs ont été développés dans les dernières décennies, avec un poids fort du contexte local qui rend difficile les « généralisations » :

- transport d'élèves des quartiers déshérités vers des établissements plus favorisés, internats
- ouverture dans les établissements défavorisés de sections ou parcours d'excellence (CHAM, classes culturelles ou sportives...)

¹ DEPP 83/2013 et Inspection générale

- développement de projets pédagogiques alternatifs, amélioration des taux d'encadrement pour garder le maximum d'élèves dans l'établissement, dans un contexte où la concurrence scolaire, malgré son effet pédagogiquement inefficace, continue de se développer².

Largement dépendants de la cohérence et de l'ambition des projets éducatifs territoriaux, et de l'engagement des professionnels, ces mesures ne suffisent généralement pas à endiguer une tendance de la société au séparatisme social, que seule une politique républicaine volontariste - et donc complexe à mettre en œuvre - peut être en capacité de faire reculer.

Plus que jamais, la question de la mixité sociale dans les établissements scolaires, qui permettrait de réduire significativement nombre de difficultés auxquelles l'École est confrontée, nécessite un débat de tous les acteurs des territoires (citoyens, enseignants, élus, parents, acteurs économiques), en dialogue avec les chercheurs.

² Broccolichi & Benayed, *Ecole : les pièges de la concurrence. Comprendre le déclin de l'école française*, La Découverte, 2010. Ugo Palheta, « [Enseignement professionnel et classes populaires : comment s'orientent les élèves « orientés »](http://rfp.revues.org/3052) », Revue française de pédagogie 175, avril-juin 2011, en ligne [url : <http://rfp.revues.org/3052>]